NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR8301037 - Marais salé de Saint-Beauzire

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 6
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 7
6. GESTION DU SITE 8

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR8301037

1.3 Appellation du site

Marais salé de Saint-Beauzire

1.4 Date de compilation

30/11/1995

1.5 Date d'actualisation

23/02/2016

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Auvergne	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.auvergne.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 08/03/2012

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025595687&fastPos=1&fastReqId=666323139&categorieLien=id&oldAction=rechTexte

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 3,16306°

Latitude : 45,85111°

2.2 Superficie totale

13 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

Non concerné

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
83	Auvergne

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
63	Puy-de-Dôme	100 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
63322	SAINT-BEAUZIRE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Continentale (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1340 *Prés-salés intérieurs*	X	5,2 *(40 %)*		G	A	C	C	B

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site						Évaluation du site			
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1044	*Coenagrion mercuriale*	c	0	3	i	V	G	D			

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 $\geq$ p > 15 % ; B = 15 $\geq$ p > 2 % ; C = 2 $\geq$ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
A		*Rana esculenta*			i	P						X
B		*Lullula arborea*			i	P					X	
B		*Acrocephalus scirpaceus*			i	P					X	
B		*Emberiza schoeniclus*			i	P						X
I		*Helix pomatia*			i	P		X			X	
I		*Orthetrum coerulescens*			i	P						X
I		*Orthetrum brunneum*			i	P						X
I		*Chorthippus albomarginatus*			i	P						X
I		*Aiolopus thalassinus*			i	P						X
P		*Tortella flavovirens*			i	P						X
P		*Bolboschoenus maritimus*			i	R						X
P		*Bupleurum tenuissimum*			i	R						X
P		*Carex hordeistichos*			i	R						X
P		*Inula britannica*			i	C						X
P		*Juncus gerardi*			i	C						X
P		*Myosurus minimus*			i	P						X
P		*Plantago maritima*			i	C						X
P		*Puccinellia distans*			i	C						X
P		*Spergularia media*			i	R						X

P		*Tetragonolobus maritimus*			i	R						X
R		*Lacerta bilineata*			i	P	X				X	

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N03 : Marais salants, Prés salés, Steppes salées	39 %
N07 : Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
N12 : Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	26 %
N23 : Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	4 %
N25 : Prairies et broussailles (en général)	30 %

Autres caractéristiques du site

Milieu naturel lié à des remontées d'eaux minérales d'origine profonde dont la pérénité nécessite de préserver les gradients hydriques existants sur le site.

Compétition interspécifique (flore halophile/flore banale/plante exotique envahissante).
Situation dans un secteur d'agriculture intensive et d'urbanisation rendant ce site vulnérable.

Vulnérabilité
: Milieu naturel lié à des remontées d'eaux minérales d'origine profonde dont la pérénité nécessite de préserver les gradients hydriques existants sur le site.

Compétition interspécifique (flore halophile/flore banale).

Zone naturelle sensible ayant déjà fait l'objet de remblaiements.

4.2 Qualité et importance

C'est le plus vaste pré salé de la région (43% de l'habitat en Auvergne). Ce marais salé accueille un cortège diversifié d'halophytes exceptionnelles à l'intérieur des continents et caractérisant le Puccinnellietalia distantis.

Protégés au niveau régional ces taxons halophiles sont accompagnés d'espèces non halophiles mais très raréfiées dans la région.

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s'agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	D01.02	Routes, autoroutes		O
H	J02.05	Modifications du fonctionnement hydrographique		O
L	D01.02	Routes, autoroutes		I
L	E02.03	Autres zones industrielles / commerciales		O

L	E03.03	Dépôts de matériaux inertes		I
L	H01.01	Pollution des eaux de surface par des installations industrielles		O
L	H06.01	Nuisance et pollution sonores		O
M	A01	Mise en culture (y compris augmentation de la surface agricole)		I
M	K04.01	Compétition (flore)		I

Incidences positives

Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d'azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d'acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l'intérieur du site, O = à l'extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété d'une association, groupement ou société	60 %
Domaine public communal	27 %
Domaine public de l'état	2 %

4.5 Documentation

Etudes dans le cadre du projet LIFE/Nature "Sources salées d'Auvergne" (n°LIFE 951F/A22/F/00493/AUV).

Document d'objectif approuvé le 26/05/2000 puis révisé le 23 février 2009.

Synthèse la plus récente des données dans : CORDONNIER S., 2013 # Sources et prés salés d'Auvergne, les guides naturalistes du Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne ; CEN Auvergne, 160p.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
15	Terrain acquis par un conservatoire d'espaces naturels	60 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Conservatoire d'espaces naturels d'Auvergne

Adresse : Moulins de la Croûte 63200 RIOM

Courriel : cen-auvergne@espaces-naturels.fr

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom : Document d'objectif du site FR8301037
Lien :
http://www.side.developpement-durable.gouv.fr/EXPLOITATION/DRAURA/doc/IFD/IFD_REFDOC_0545743/2009-document-d-objectifs-du-site-marais-sale-de-saint-beauzire-fr8301037

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Un document d'objectifs a été réalisé pour ce site(1999 puis 2009)
- Restaurer les zones salées dégradées
- Améliorer les connexions écologiques entre les habitats
- Restaurer le fonctionnement hydraulique du marais
- Mettre en place une gestion agricole durable du site
- Evaluer l'état de conservation des habitats
- Sensibiliser le public à la protection des prés salés continentaux